## OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Afin de limiter les risques de cambriolage ou les « visites indésirables », des rondes de surveillance sont mises en place par la gendarmerie de Saint-Jory et/ou le garde champêtre de Saint-Sauveur.



Signalez votre absence à la gendarmerie de Saint-Jory. Des patrouilles de surveillance seront effectuées de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour cela, remplissez le formulaire \* "Opération Tranquillité Vacances" et signalez-vous en gendarmerie :

BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT JORY

23 route Départementale 820 - 31790 Saint Jory



http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

https://www.contacterlagendarmerie.fr